



10 mars 2009

Le solaire thermique continue sa régulière ascension : +20 % en 2008 La filière poursuit ses efforts

Le marché du solaire thermique en France métropolitaine affiche une progression de 20% pour l'année 2008. Une belle progression, même si elle demeure insuffisante pour être dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement et de l'objectif 23% d'EnR en 2020. Pour 2009, les professionnels misent beaucoup sur « l'Eco PTZ » côté marché du particulier, et sur l'initiative « So Col » et le fonds chaleur pour le développement de solaire thermique collectif. Le développement du marché doit se poursuivre suivant les repères de qualité établis : Qualisol pour la qualité de mise en œuvre des installations et le label Ô Solaire pour la qualité des matériels.

Les chiffres du solaire thermique 2008

Selon les statistiques fournies par nos adhérents, le marché du solaire thermique métropolitain connaît une croissance pour 2008 de +20 % par rapport à 2007. Ainsi, plus de **42 000 CESI** - Chauffe-Eau Solaire Individuel (contre 39 000 en 2007) et **5 800 SSC** – Systèmes Solaires Combinés (contre 5 000 en 2007) ont été installés. Les installations d'eau chaude solaire collectives enregistrent quant à elles, une croissance forte. En 2008, ce **sont 57 000 m²** d'installations d'eau chaude solaire collective qui ont été installés (contre 40 000 m² en 2007). Ainsi, le marché solaire thermique 2008 de France métropolitaine s'élève à **313 000 m²** (260 000 m² en 2007), soit **219,1 MWth installés**.

Perspectives de croissance : l'Eco-PTZ et initiative « So Col »

La filière du solaire thermique attend beaucoup de l'Eco-PTZ, lancé officiellement au début du mois, pour dynamiser le marché du CESI et du SSC. Ce prêt à taux zéro destiné à financer les rénovations thermiques des habitations, ramène par exemple **le prix d'un CESI à 25 €/mois !** (calcul réalisé en cumulant Eco-PTZ sur 10 ans et crédit d'impôt). Pour le marché du collectif, **ENERPLAN lance l'initiative « So Col » pour accélérer la généralisation de l'eau chaude solaire collective**. L'initiative « So Col », soutenue par l'ADEME, vient en appui du Fonds Chaleur. Cette initiative va favoriser une gouvernance interprofessionnelle et permettre de changer d'échelle d'ici 2012. Elle vise à accompagner le développement de l'offre solaire thermique collective autour de la qualité pour tous les métiers concernés (industriel, bureau d'étude, installateur et exploitant), tout en renforçant la demande. Les axes de travail de « So Col » : aspects techniques, financiers et juridiques ainsi que la formation et la communication.

Une filière établie : des matériels de qualité, bien installés

Des repères existent pour un développement qualitatif du marché, tant pour les matériels que pour leur mise en œuvre. La **marque collective Ô Solaire** développée par Enerplan, aiguille les prescripteurs et leurs clients vers des **matériels solaires thermiques domestiques conformes aux normes européennes et aux exigences françaises**. Ainsi, **62 marques** sont référencées en **CESI**, ce qui représente **3 441 « kits »** et **40 marques en SSC** pour **1 310 « kits »**. De quoi faire son marché en toute sérénité. Le label Ô Solaire pour les matériels est la référence qualité choisie par les opérateurs énergétiques historiques tels que GDFSuez (pour son offre Dolce Vita) et EDF (pour son offre Bleu Ciel). Enerplan participe à la gestion interprofessionnelle de **l'appellation Qualisol**, qui fédère **13 000 entreprises** d'installation en 2008. Ce sont des professionnels formés et engagés dans une démarche de qualité. Une démarche qui s'accompagne d'audits d'installations : plus de **5 000** réalisés depuis 2007.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contacts presse

Enerplan

Rachel MASSON

Tel : 04 42 32 43 25

rachel.masson@enerplan.asso.fr

Agence Rumeur Publique

Jérôme Broun : Tel : 01 55 74 52 34 / jerome@rumeurpublique.fr